Ifremer
Système
d'Informations
Halieutiques

DÉPARTEMENT

Activité des navires de pêche

Département
PYRÉNÉES-ORIENTALES

2018

Présentation de la synthèse

Ce document est réalisé dans le cadre du projet « Système d'Informations Halieutiques » (SIH) de l'Ifremer, qui constitue le réseau d'observation des ressources halieutiques et des usages associés. Ce projet s'inscrit dans la mission de service d'intérêt public de l'Ifremer consistant à « connaître, évaluer et mettre en valeur les ressources des océans et permettre leur exploitation durable ». Outre la collecte des données pertinentes permettant l'analyse du secteur des pêches, le SIH a en charge l'élaboration d'indicateurs sur les flottilles de pêche et leur restitution sous forme de synthèses aux différents acteurs de la filière pêche et du grand public.

Méthodologie

Ce type de synthèse est réalisé grâce à la mise en place d'une méthodologie standard de suivi des activités des navires, et à l'existence depuis 2001 d'un réseau d'observateurs Ifremer complété par des partenaires sous-traitants. Les indicateurs présentés portent sur la flotte de pêche en 2018 : ils synthétisent ainsi l'ensemble des données 2018 des navires inscrits au fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC) et présents sur les quartiers maritimes du département Pyrénées-Orientales. L'adhésion des comités professionnels, l'accueil des marins enquêtés et la collaboration de la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA) sont par ailleurs précieux pour mener à bien ce projet.

Source de données

Le présent document est une restitution globale des données disponibles au sein du SIH sur les navires de pêche français, et en particulier :

- le fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC), qui référence l'ensemble des navires de pêche professionnelle de la flotte française et leurs caractéristiques techniques (source : DPMA) ;
- les données déclaratives de captures et d'effort de pêche des pêcheurs professionnels, issues des journaux de bord et des fiches de pêche (source : DPMA) ;
- les données de ventes des navires de pêche professionnelle (source : DPMA) ;
- les données « Sacrois » correspondent aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données déclaratives et des données VMS (source : DPMA) ;
- les données d'enquêtes « Activité » réalisées chaque année par le réseau des observateurs du SIH pour l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC. Ces enquêtes visent à reconstituer le calendrier d'activité mensuel des navires, à partir du flux déclaratif quand il existe, et au moyen d'enquêtes directes auprès des armateurs de ces navires et de leurs représentants professionnels. Chaque mois, ce calendrier précise si le navire a été actif à la pêche, et si oui, les différents métiers pratiqués. Par « métier », on entend la mise en œuvre d'un engin de pêche afin de capturer une ou plusieurs espèces cibles dans une zone de pêche donnée (source : Ifremer - DPMA).

NB1 : La totalité de leur activité de l'année est prise en compte, y compris lorsque le navire a passé une partie de l'année sur un autre secteur. Ceci peut expliquer la présence, dans cette fiche, de métiers, d'engins, d'espèces ou de ports d'exploitation que l'on ne rencontre généralement pas sur le secteur de Pyrénées-Orientales.
NB2 : seuls les navires inscrits au fichier Flotte de Pêche Communautaire (FPC) sont pris en compte dans cette synthèse. Ainsi, si des pêcheurs à pied professionnels sont actifs sur la zone d'étude, mais ne disposent pas d'un navire de pêche inscrit au fichier FPC, alors leur activité ne sera PAS restituée dans ce document. Il en est de même pour les navires non inscrits au fichier FPC.

Pour plus d'informations et d'autres fiches de synthèses :
http://www.ifremer.fr/sih - Rubrique "Publication"
Contact du Système d'Informations Halieutiques :
harmonie@ifremer.fr

© Ifremer, Décembre 2019 - Ces données agrégées sont susceptibles d'être révisées ultérieurement

Chiffres clés du département en 2018*

Caractéristiques techniques cumulées

195
navires inscrits au FPC

14 498
kW de puissance totale

1 764
U.M.S. de Jauge totale

249
marins**

Répartition des navires par catégorie de longueur

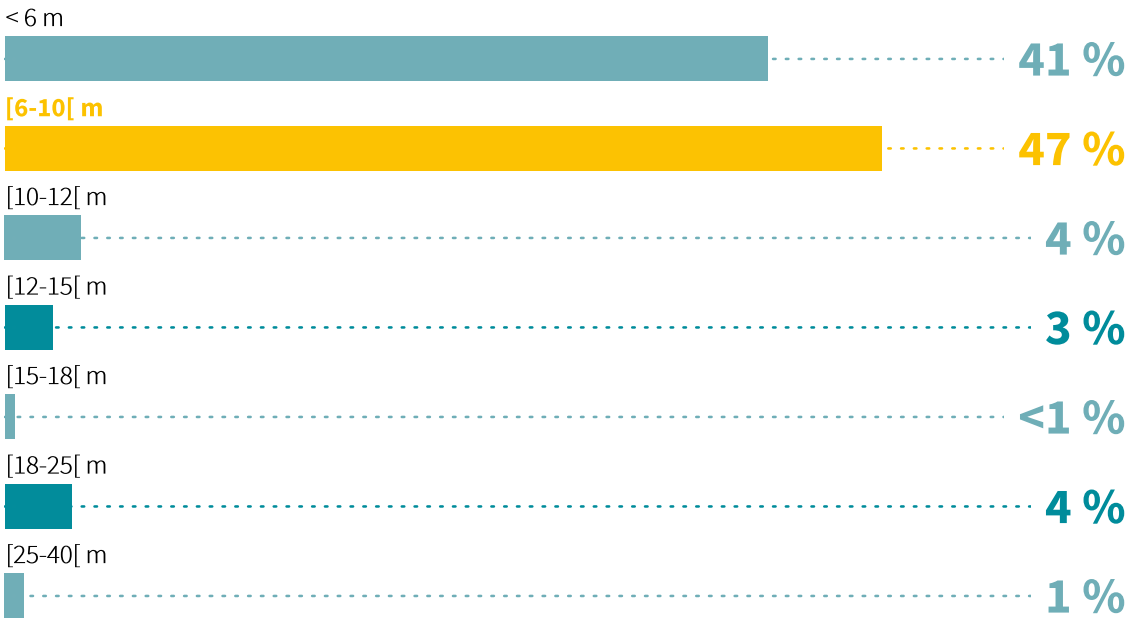

* Les chiffres clés concernent l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC, qu'ils soient actifs ou inactifs.
** Nombre approximé à partir du nombre moyen de marins présents à bord des navires les mois où ces derniers sont actifs.

© Ifremer, Décembre 2019 - Ces données agrégées sont susceptibles d'être révisées ultérieurement

Caractéristiques techniques du navire moyen

1,4 hommes à bord

75 kW

7,8 m de longueur

9 U.M.S. de jauge

33 ans

Age des navires

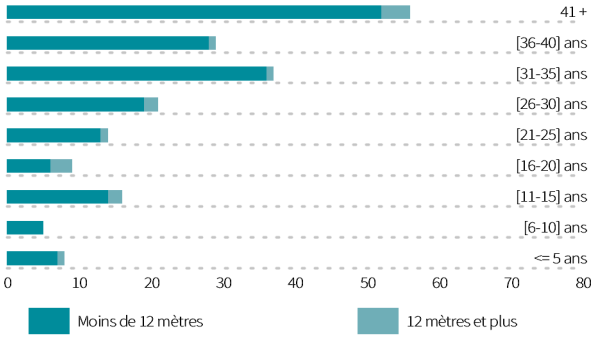

Age des armateurs

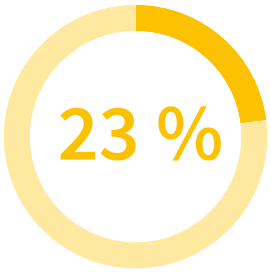

23 % des armateurs ont entre 36 et 40 ans

Evolution du nombre de navires de 2008 à 2018 par catégorie de longueur

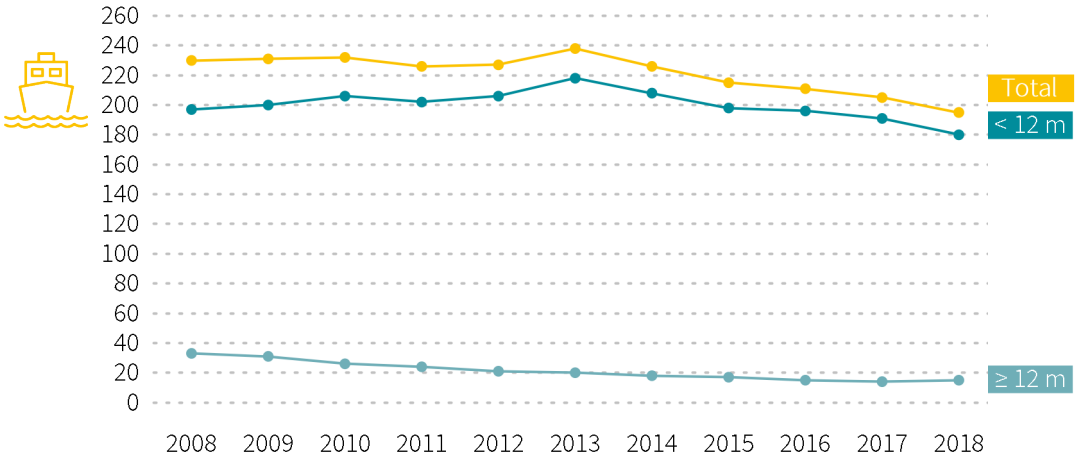

© Ifremer, Décembre 2019 - Ces données agrégées sont susceptibles d'être révisées ultérieurement

Navires actifs du département

177 navires actifs à la pêche sur **195** navires inscrits au fichier FPC

L'ensemble des indicateurs fournis par la suite porte sur les 177 navires actifs à la pêche

Chiffres clés par rayon d'action des navires

Le rayon d'action est défini de la manière suivante :

les navires exerçant majoritairement leur activité dans les 12 milles (plus de 75%) sont qualifiés de **« Côtiers »**.

Ceux exerçant majoritairement leur activité à l'extérieur de la bande côtière (plus de 75%) sont qualifiés de **« Large »**.

Enfin, ceux ayant exercé entre 25 et 75% de leur activité à la côte ou au large sont qualifiés de **« Mixte »**.

En Méditerranée, l'activité de pêche côtière peut se faire en étang et/ou en mer plus ou moins proche de la côte. Les navires exerçant majoritairement leur activité dans ces zones (plus de 75%) sont qualifiés de **« Étang et <3milles »**.

NOMBRE DE NAVIRES

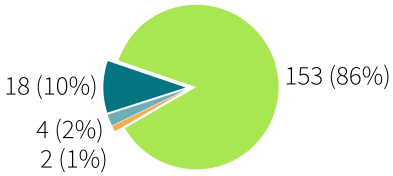

NOMBRE DE MARINS

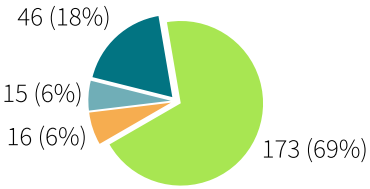

PUISSANCE TOTALE (KW)

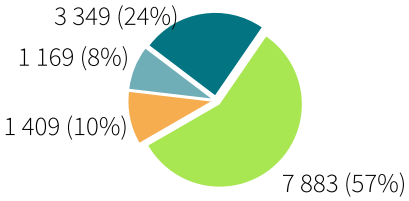

© Ifremer, Décembre 2019 - Ces données agrégées sont susceptibles d'être révisées ultérieurement

Répartition des navires par catégorie de longueur et par rayon d'action

NOMBRE DE NAVIRES

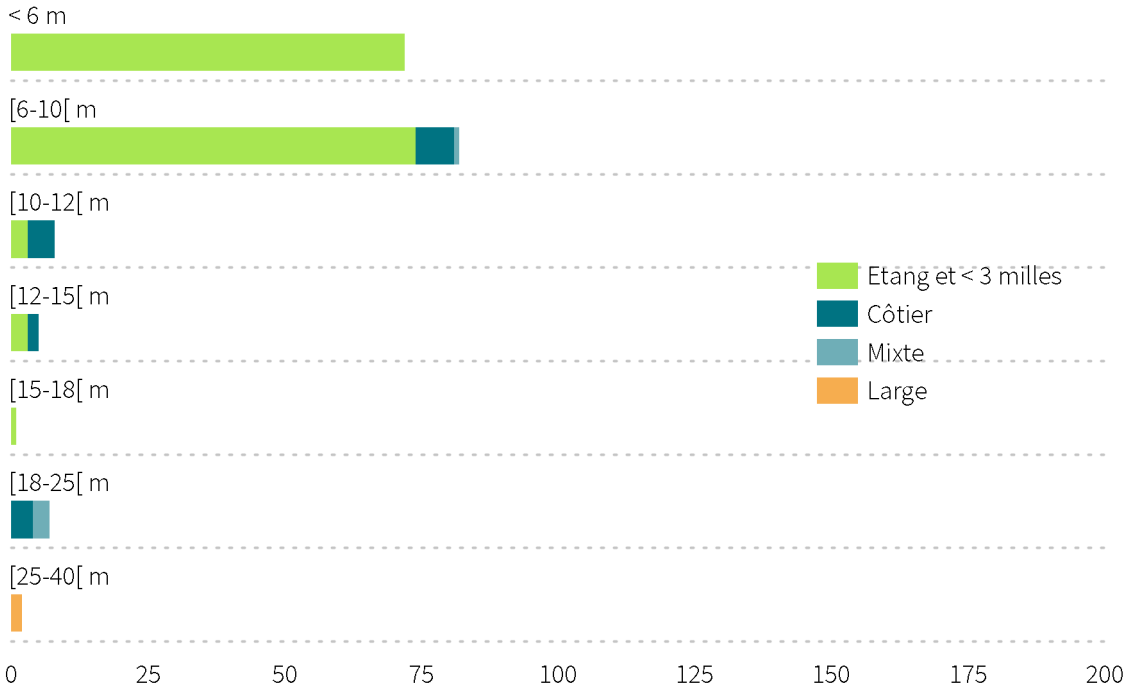

Répartition des navires par port d'exploitation principal et par rayon d'action

NOMBRE DE NAVIRES

Le port d'exploitation principal correspond au port le plus fréquenté par un navire durant l'année.

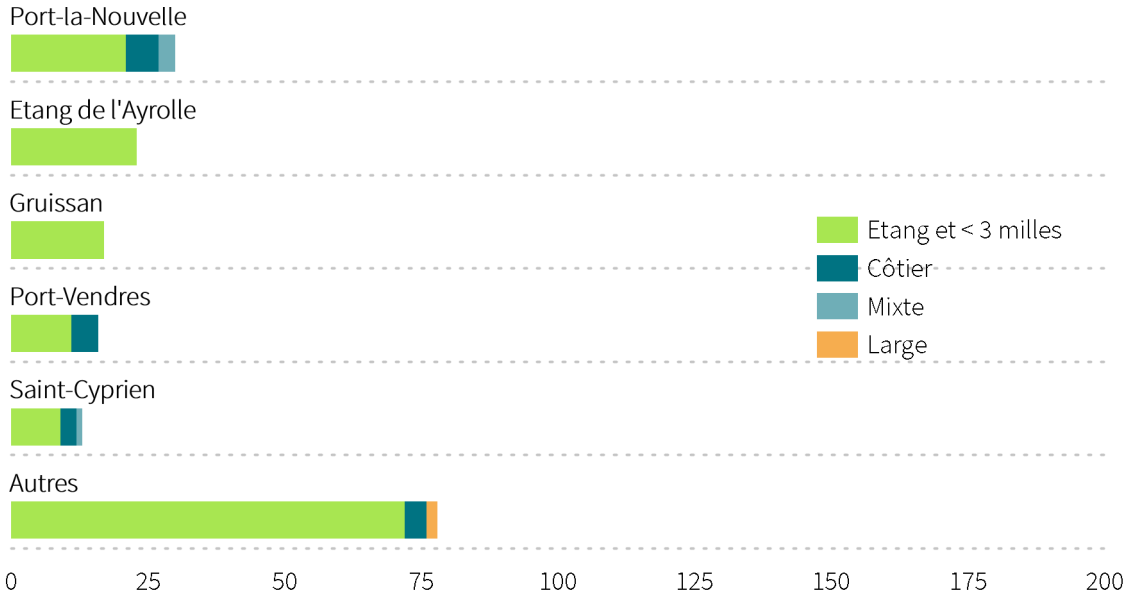

© Ifremer, Décembre 2019 - Ces données agrégées sont susceptibles d'être révisées ultérieurement

Engins de pêche utilisés

Cette partie sur les engins utilisés prend en compte chaque navire actif au moins un mois dans l'année. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il utilise un engin au moins un jour dans le mois. On déduit de ces deux informations une estimation du nombre moyen de mois d'utilisation d'un engin par navire ; un navire pouvant utiliser plusieurs engins au cours d'une même année.

1,8

NOMBRE MOYEN D'ENGINS UTILISES PAR NAVIRE

POURCENTAGE DE NAVIRES UTILISANT CES PRINCIPAUX ENGINS DE PECHE

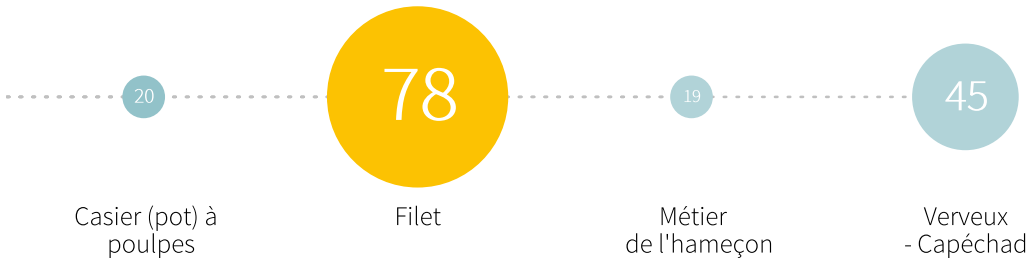

Saisonnalité des types d'engins

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR TYPE D'ENGIN

Engins	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Filet	68	71	90	97	92	104	101	103	113	105	85	70
Verveux - Capéchade	28	16	53	57	56	53	30	19	69	73	70	59
Casier (pot) à poulpes	27	28	25	27	25	23	22	20	18	21	19	22
Métier de l'hameçon			1	8	13	15	19	22	22	13	8	6
Chalut de fond	7	7	6	5	6	6	6	6	6	6	6	6
Drague à main de rivage à flions ou tellines (Donax spp)			1	3	7	8	6	3	2	1		
Casier	5	6	3	3	2	1	3	3	1			1
Rivage	1			2	2	2	3	3	2	1	1	1
Chalut pélagique	3	2	1				2				1	2
Senne pélagique							3	4	1	1		

de 0 à 22 navires | de 23 à 44 navires | de 45 à 67 navires | de 68 à 89 navires | de 90 à 113 navires

© Ifremer, Décembre 2019 - Ces données agrégées sont susceptibles d'être révisées ultérieurement

Métiers pratiqués

Un métier est la combinaison d'un engin, d'une espèce cible et d'une zone de pêche. Le nombre de navires par métier est considéré pour les 10 principaux métiers pratiqués ; un navire pouvant pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, d'un mois, plus rarement au cours d'une marée.

3,1

NOMBRE MOYEN DE METIERS PRATIQUES PAR NAVIRE

Saisonnalité des principaux métiers

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR MÉTIER

Métiers	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Filet à dorades	17	23	58	70	75	82	78	79	90	87	39	24
Capéchade à divers poissons	28	16	53	57	56	53	30	19	69	73	70	59
Filet à poissons	45	45	41	33	35	49	51	50	32	54	56	50
Casier (pot) à poulpes	27	28	25	27	25	23	22	20	18	21	19	22
Filet à merlu "merlan"	14	14	14	17	25	28	25	24	15	13	12	11
Filet à soles	8	9	13	13	19	21	22	23	19	11	7	7
Filet à céphalopodes	26	25	37	39	20	14	3	2	1			3
Chalut de fond à divers poissons	7	7	6	5	6	6	6	6	6	6	6	6
Ligne à main				5	10	13	15	13	8	2	1	1
Palangre à thons				2	2			4	10	10	6	5

de 0 à 17 navires | de 18 à 35 navires | de 36 à 53 navires | de 54 à 71 navires | de 72 à 90 navires

Les périodes d'inactivité

119

navires inactifs à la pêche au moins 1 mois dans l'année

18

navires inactifs à la pêche toute l'année

542

mois d'inactivité totale pour le lieu

4,6

mois d'inactivité en moyenne par navire

© Ifremer, Décembre 2019 - Ces données agrégées sont susceptibles d'être révisées ultérieurement

Les zones de pêche fréquentées

Les informations relatives aux activités sont cartographiées par zone "statistique". En Méditerranée, les zones sont de taille variable et d'autant plus réduites qu'elles sont côtières. Il peut en résulter une lecture surestimant la réalité de l'activité dans les zones plus au large, relativement aux zones côtières. Cette carte ne donne pas une information de l'intensité de l'activité par unité de surface. Elle restitue, pour chaque zone, le nombre total de mois d'activité des navires concernés. Seules les deux principales zones de pêche par métier et par mois sont renseignées dans le calendrier d'activité et donc représentées sur cette carte.

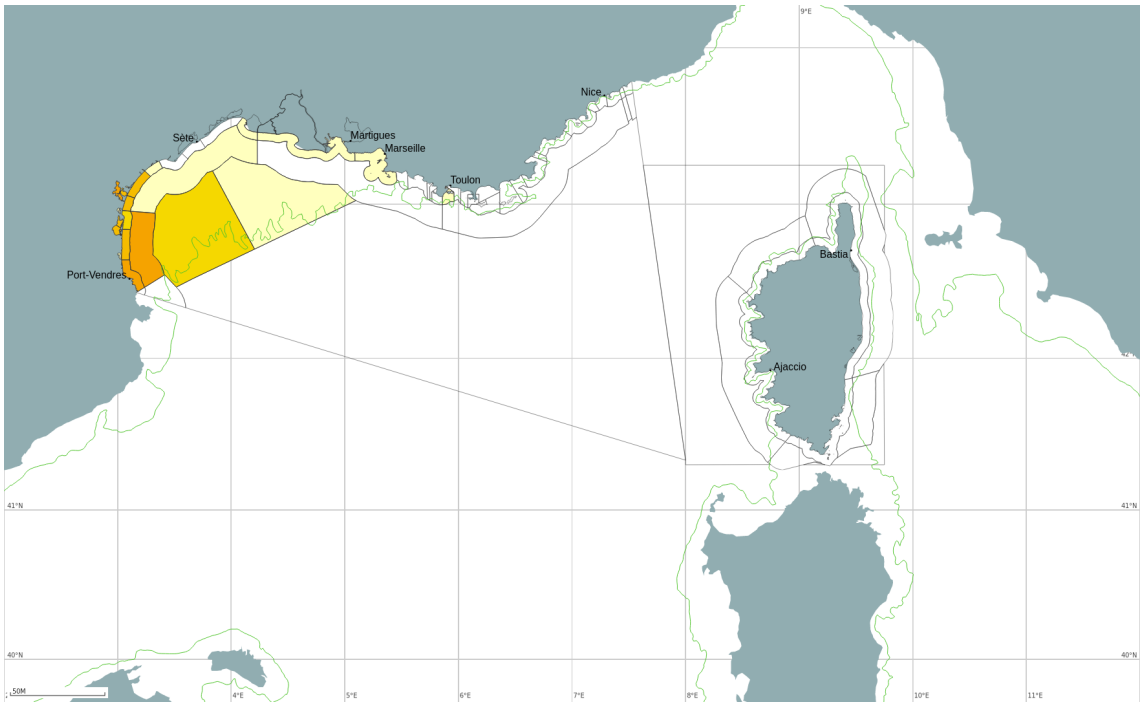

Activité en nombre de mois-navires

0-50	50-100	100-200	200-300	300-400
400-500	500-600	600-700	700-1000	>= 1000

Secteurs statistiques Méditerrannée

200m

© Ifremer, Décembre 2019 - Ces données agrégées sont susceptibles d'être révisées ultérieurement

Flottilles du département

Cette section propose une partition de la flotte active à la pêche en prenant en compte les principales combinaisons de métiers exercés au cours de l'année. La flotte est ainsi subdivisée en flottilles, c'est-à-dire en groupes de navires adoptant des stratégies de pêche similaires (mêmes métiers ou combinaisons de métiers) durant l'année. Cette classification de navires par type permet de structurer une flotte qui, à première vue, semble hétérogène par la diversité des métiers pratiqués et la polyvalence des unités côtières. Ainsi, un navire peut pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, mais ne sera affecté qu'à une seule flottille.

Répartition des navires par flottille

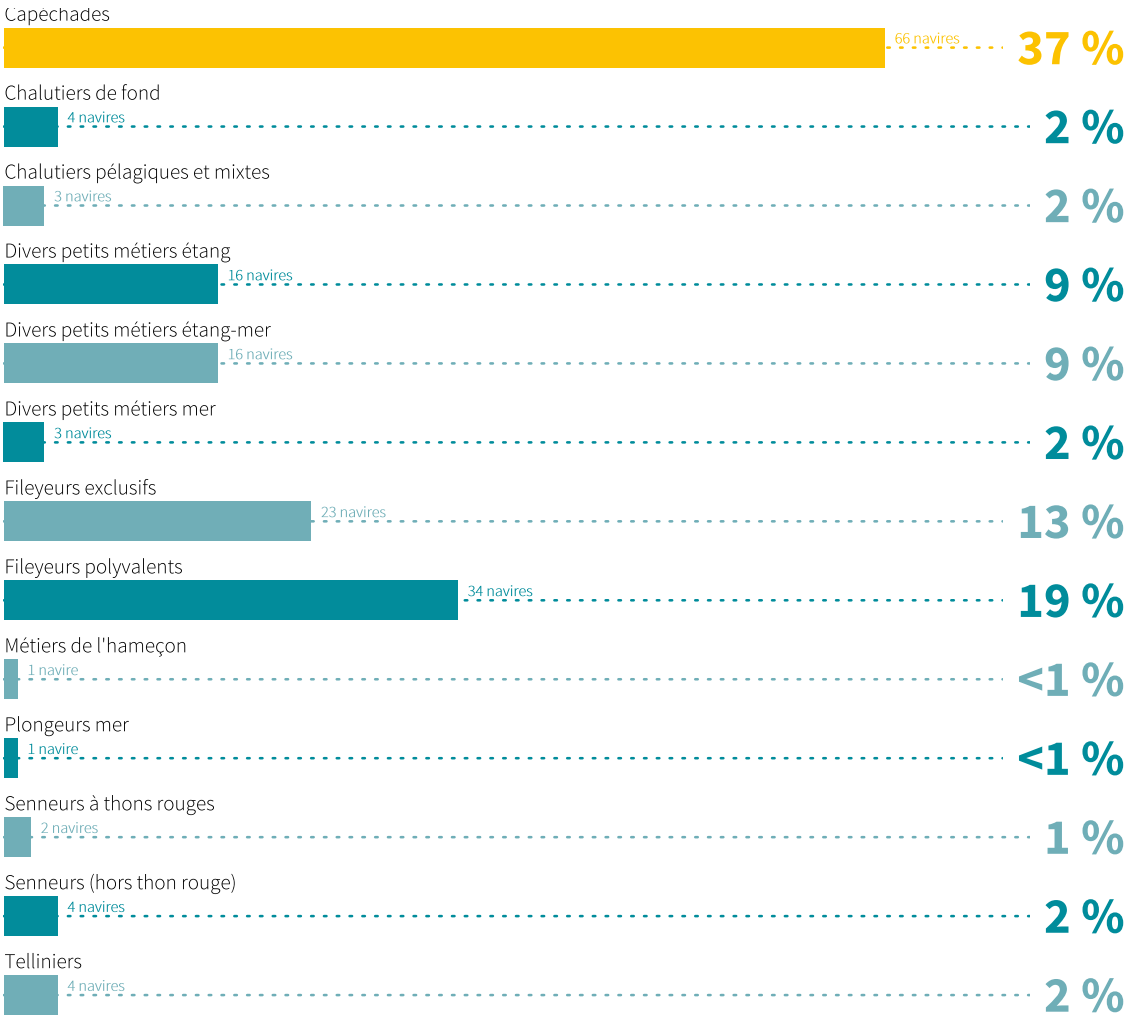

© Ifremer, Décembre 2019 - Ces données agrégées sont susceptibles d'être révisées ultérieurement

Caractéristiques techniques des navires par flottille

Flottille	Longueur moyenne (m)	Puissance moyenne (kW)	Effectif moyen (hommes)
Capéchades	5,6	21	1,0
Chalutiers de fond	23,5	316	3,8
Chalutiers pélagiques et mixtes	24,9	316	4,2
Divers petits métiers mer	7,4	56	1,0
Divers petits métiers étang	5,8	28	1,1
Divers petits métiers étang-mer	6,7	63	1,3
Fileyeurs exclusifs	8,3	93	1,1
Fileyeurs polyvalents	8,7	124	1,4
Métiers de l'hameçon	8,6	71	1,0
Plongeurs mer	7,0	66	1,0
Senneurs (hors thon rouge)	13,2	138	4,1
Senneurs à thons rouges	33,7	704	8,0
Telliniers	6,3	42	1,0

Cofinancements

Ifremer
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Union Européenne

© Ifremer, Décembre 2019 - Ces données agrégées sont susceptibles d'être révisées ultérieurement